



RAPPORT ANNUEL

2023

Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n.
Les Éleveurs de dindon du Canada

A close-up photograph of a roasted turkey, likely a Canadian turkey, garnished with fresh sage leaves and sliced apples. The turkey is the central focus, with its golden-brown skin and visible bones. The background is slightly blurred, showing more of the turkey and the garnishes.

Le cinquantième Rapport annuel de l'Office canadien de commercialisation du dindon (f. a. s.n. les Éleveurs de dindon du Canada) est préparé pour présentation au ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) et aux membres des Éleveurs de dindon du Canada.

Les Éleveurs de dindon du Canada
7145, avenue West Credit, Bâtiment 1, bureau 202
Mississauga (Ontario) L5N 6J7
Tél. : 905-812-3140
Télécopieur : 905-812-9326

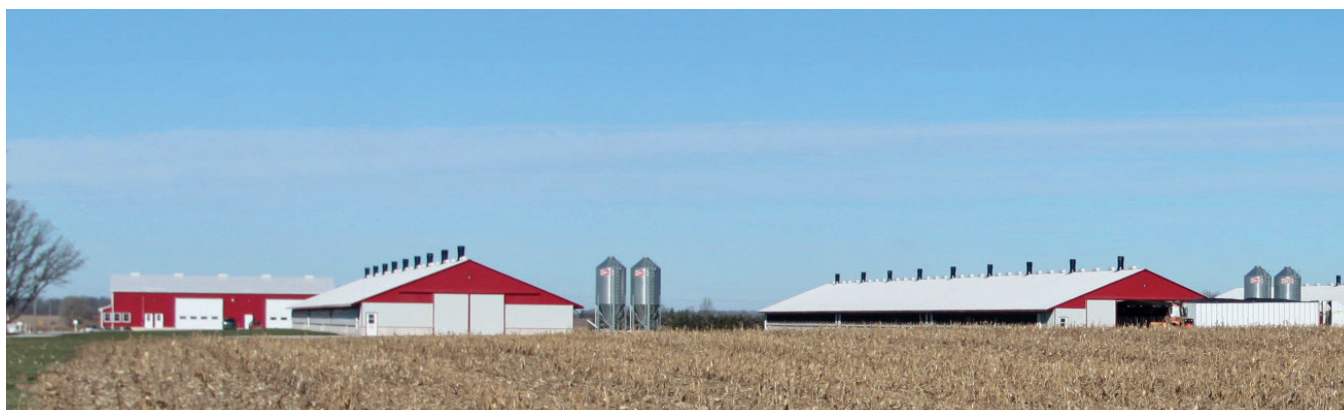
leseleveursdedindonducanada.ca
dindoncanadien.ca
facebook.com/CanadianTurkey
twitter.com/Cdn_Turkey
twitter.com/TurkeyFarmersCa

TABLE DES MATIÈRES

50 ^E ANNIVERSAIRE DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA	4
AU SUJET DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA	6
MESSAGE DU PRÉSIDENT	8
CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	12
PERSONNEL DES ÉDC	14
PARTENARIATS, ADHÉSIONS, NOMINATIONS	16
CAMPAGNE NATIONALE DE COMMERCIALISATION	17
PROMOTION AUPRÈS DU GOUVERNEMENT ET DÉFENSE DE L'INDUSTRIE	19
POLITIQUE ET COMMERCE	22
SCIENCE ET RECHERCHE	25
DURABILITÉ	31
STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON	32
ÉTATS FINANCIERS	37

50^E ANNIVERSAIRE DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Histoire des Éleveurs de dindon du Canada



1974

Le 14 février 1974, le ministre fédéral de l'Agriculture, Eugene Whelan, annonce la création de l'Office canadien de commercialisation du dindon (OCCD) par proclamation au Parlement du Canada.

1976

Le premier livre de cuisine de l'Office, *Parlons dindon*, est produit et distribué dans les provinces membres

1978

L'Office est restructuré pour élargir son mandat au-delà de la gestion de l'offre et du contrôle des importations afin d'inclure la promotion, l'éducation, la recherche et l'analyse des tendances du marché.

1993

L'OCCD signe un accord avec le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) reconnaissant leur responsabilité commune pour la croissance et le succès futurs de l'industrie canadienne du dindon, qui servira de fondement au travail de collaboration de l'OCCD et du CCTOV en vue de concevoir un cadre politique intérieur.

**2023**

Publication du
50^e Rapport annuel
des ÉDC

2003

Fin du travail sur le nouveau Programme de salubrité des aliments à la ferme® (PSAF) de l'OCCD, qui est présenté à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour l'examen technique. On commence ensuite à travailler à l'élaboration d'un programme de soin des troupeaux vérifiable de l'OCCD pour la production commerciale de dindons reposant sur le code de la volaille révisé.

2009

L'Office adopte la dénomination Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC).

2018

Le PSAF des ÉDC reçoit la pleine reconnaissance du gouvernement pour son engagement permanent à proposer des produits de dindon de la meilleure qualité possible.

2019

Une campagne quinquennale nationale de commercialisation a été lancée pour encourager les consommateurs à PENSER DINDON. Cette campagne est un partenariat entre les ÉDC et les membres du secteur de la transformation primaire de dindon du CCTOV.

AU SUJET DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

POUR LE BIEN DES ÉLEVAGES ET AU-DELÀ

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) représentent plus de 510 éleveurs de dindon du Canada. Créé en 1974 sous le régime de la *Loi sur les offices des produits agricoles (LOPA)*, l'Office prône la collaboration dans toute l'industrie canadienne du dindon, encourage la consommation de viande de dindon et administre le système de gestion de l'offre pour le dindon au Canada.

Conformément à la Proclamation fédérale, le conseil d'administration des ÉDC fixe les volumes de production nationale de dindon en tenant compte de l'activité du marché, des prévisions relatives aux marchés, ainsi que des attentes à l'égard des importations et des marchés des protéines concurrentes pour que les consommateurs aient accès à une offre sûre de produits canadiens de dindon de qualité et que les éleveurs tirent un juste revenu de leurs investissements.

Le Conseil donne des instructions au personnel du bureau national et prend des décisions sur les questions de recherche, de salubrité des aliments à la ferme, de soin des troupeaux et de promotion du dindon canadien, afin de promouvoir davantage le dynamisme, l'efficacité et la compétitivité de l'industrie de la production et de la commercialisation du dindon (conformément à l'article 21 de la LOPA).

Les activités des ÉDC sont financées par les redevances sur les volumes de production qui sont perçues sur chaque kilogramme de dindon commercialisé.

L'Office rend compte à ses membres et à ses partenaires, et fait rapport annuellement au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ainsi que du CPAC.

LOI SUR LES OFFICES DES PRODUITS AGRICOLES

MISSION ET POUVOIRS

Art. 21. Un office a pour mission :

1. de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité;
2. de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés.

Les éleveurs de dindons canadiens prennent bien soin de traiter leurs dindons d'une manière exempte de cruauté, tout en fournissant aux consommateurs des aliments salubres et de haute qualité.

VISION, MISSION, VALEURS

NOTRE VISION

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) sont connus pour collaborer avec toutes les parties prenantes en vue de créer une industrie du dindon durable garantissant aux Canadiens un choix d'aliments sains toute l'année.

NOTRE MISSION

Promouvoir la recherche, le partage des connaissances, l'efficacité et la sensibilisation des consommateurs – la pierre angulaire d'une industrie canadienne du dindon prospère – afin de contribuer au bien-être des éleveurs, des transformateurs, de l'industrie et de ses partenaires

NOS VALEURS

Les membres des ÉDC, suivant l'article 21 de la Loi sur les offices des produits agricoles, croient en ce qui suit :

- un système national de mise en marché ordonnée qui favorise la croissance de la production et la rentabilité pour les investisseurs du secteur;
- un modèle économique concurrentiel et rentable qui profite aux producteurs de tout le Canada;
- la transparence des pratiques de gestion agricole qui respectent les normes les plus strictes de santé, sécurité et bien-être des animaux;
- la possibilité de suivre le rythme des changements constants de la concurrence sur le marché canadien;
- la satisfaction des attentes changeantes des consommateurs canadiens grâce à l'innovation et à l'excellence de la production et de la transformation du dindon, en offrant aux consommateurs des produits sains et de qualité supérieure à un prix raisonnable;
- une organisation qui fonctionne de façon morale, respectueuse et intègre, et qui estime ses employés, ses partenaires et ses parties prenantes.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



DARREN FERENCE

En réfléchissant aux réalisations et aux défis de la dernière année, j'ai l'honneur de présenter le Rapport annuel 2023 des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC). Cette année revêt une importance particulière, car nous allons publier la 50^e édition de notre Rapport. L'année à venir marque également le 50^e anniversaire des ÉDC.

Dans ce Rapport annuel, nous examinons les jalons ayant façonné l'année 2023, tout en reconnaissant l'héritage qui a défini les ÉDC au cours des cinq dernières décennies.

Malgré les défis rencontrés en 2023, notre communauté d'éleveurs de dindons a fait preuve d'une force et d'un engagement remarquables. Notre industrie a senti la présence continue de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et des fluctuations du marché; cependant, des progrès importants ont été réalisés en 2023 sur divers fronts. Parmi les faits saillants, mentionnons les progrès réalisés à l'égard de la politique nationale d'allocation, la cinquième année de la Campagne nationale de commercialisation, l'évolution de plusieurs questions législatives, l'achèvement de l'analyse du cycle de vie (ACV) de l'industrie du dindon, et des discussions constructives entre les administrateurs au sujet d'un nouveau plan stratégique pour 2024-2026.

En 2023, nous avons également observé une croissance modérée de la production agricole et de la consommation apparente intérieure, et ce, malgré les pertes attribuables à l'IAHP. Bien que de nombreux facteurs doivent être pris en compte à cet égard (comme l'indiquent les statistiques sur l'industrie du dindon), je suis heureux de noter que la consommation apparente intérieure de dindons et de produits du dindon a augmenté à 134,8 millions de kilogrammes (Mkg), soit une hausse de 5,3 % par rapport à 2022.

L'année a commencé sur une note positive avec l'achèvement de l'ACV de l'industrie du dindon, dans le cadre de laquelle les données des 30 dernières années, ainsi que celles de 2022, ont fait l'objet d'une analyse. L'ACV évalue l'incidence des pratiques sectorielles actuelles sur l'empreinte carbone et le rendement social du secteur du dindon, servant de point de référence pour évaluer les travaux futurs. Nous exprimons notre gratitude aux éleveurs de dindons, aux reproducteurs, à l'industrie de l'alimentation animale et aux transformateurs de tout le Canada pour leur contribution à cette étude menée par le Groupe AGÉCO. Nous savons que notre industrie a connu une période occupée, mais cette étude est et continuera d'être un aspect clé de notre parcours en matière de durabilité en tant que secteur. Merci.

Des progrès ont également été réalisés en 2023 dans l'élaboration d'une nouvelle Politique nationale d'allocation commerciale. Cette Politique a été menée à bien lors de la 275^e assemblée générale des ÉDC en septembre, et le texte final a été adopté à la 276^e assemblée générale des ÉDC en novembre 2023. Le processus d'examen de la Politique d'allocation, amorcé à l'automne 2016, a ainsi progressé de manière significative, et la nouvelle Politique

d'allocation est entrée en vigueur à compter de la période réglementaire 2023-2024. Il reste du travail à faire quant à la mise en place d'un processus distinct connexe, qui devrait être terminé en 2024.

Au cours de la dernière année, notre système de gestion de l'offre a attiré davantage l'attention des médias, même si celle-ci n'a pas toujours été positive. En même temps, nous avons constaté de nouvelles avancées dans le projet de loi C-282, *Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre)*. Le GO 5 a tenu de multiples réunions de promotion des intérêts au cours de l'automne, en mettant l'accent sur les journées de lobbying les 7 et 23 novembre à Ottawa au sujet du projet de loi C-282. De plus amples renseignements se trouvent dans la section du présent Rapport consacrée à la promotion des intérêts. Malgré les difficultés que pose ce projet de loi, je suis fier des efforts de mobilisation entrepris par les représentants de notre industrie et du travail accompli pendant ces réunions. Des défis persistent en ce qui concerne la gestion des messages provenant de nos détracteurs dans les médias, mais le GO 5 a élaboré un solide plan médiatique et publicitaire couvrant la fin de 2023 et se poursuivant jusqu'en 2024.

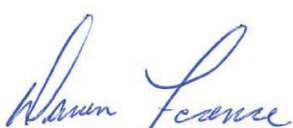
Nous savons que nos consommateurs sont essentiels à notre croissance future. Afin de mieux comprendre le marché canadien de la viande de dindon et sa dynamique, les ÉDC ont commandé un important projet de recherche en matière de consommation. S'étalant sur 19 mois à compter de décembre, il devrait nous éclairer sur le comportement des consommateurs tout en donnant à notre secteur un avantage dans les années à venir et en contribuant à notre Campagne nationale de commercialisation Pensez Dindon^{MC}.

Alors que vous lisez ce Rapport annuel, nous soulignons également le 50^e anniversaire des ÉDC. Il s'agit d'une étape importante pour notre industrie et d'un moment de réflexion. Le 14 février 1974, le ministre fédéral de l'Agriculture, Eugene Whelan, a annoncé la création de l'Office canadien de commercialisation du dindon (OCCD) par proclamation au Parlement du Canada. Les huit provinces membres ont créé une vision pour l'avenir. Leurs efforts conjugués, ainsi que ceux des gouvernements fédéral et provinciaux, ont mené à l'élaboration de l'Accord fédéral-provincial, précisant comment les dispositions du Plan de commercialisation s'harmoniseraient.

Alors que nous nous tournons vers les 20, 30 ou 50 prochaines années, les ÉDC sont prêts à saisir les occasions et à relever les défis qui les attendent. Nous avons élaboré un nouveau plan stratégique pour l'Office et nous avons hâte de le mettre en œuvre au cours des prochaines années. Nous réaffirmons notre engagement à soutenir nos éleveurs et nos partenaires du secteur, à défendre leurs intérêts et à favoriser la croissance continue de l'industrie canadienne du dindon.

Au nom des ÉDC, je tiens à remercier nos éleveurs, nos parties prenantes et nos partenaires pour leur précieuse contribution au succès de notre organisation. Pas seulement ceux qui sont avec nous aujourd'hui, mais aussi l'ensemble de nos prédécesseurs.

Cordialement,



Darren Ference
Président

COMITÉ EXÉCUTIF

DARREN FERENCE, PRÉSIDENT
CALVIN MCBAIN, VICE-PRÉSIDENT
JELMER WIERSMA, MEMBRE EXÉCUTIF

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration compte onze membres, dont huit représentants des offices provinciaux élus par les éleveurs, deux membres nommés par le secteur de la transformation primaire (Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada, TVOC) et un représentant nommé par le secteur de la surtransformation (Association canadienne des surtransformateurs de volaille, ACSV).



DARREN FERENCE



CALVIN MCBAIN



JELMER WIERSMA



MATT STEELE



DEBBIE ESELL



MIKE REIMER



HUGO THERRIEN



STEVEN EADIE



DOUG HART



MICHEL PÉPIN



ADAM POWER

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ÉDC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Darren Ference – Alberta Turkey Producers
Calvin McBain – Les Éleveurs de volaille du Québec
Jelmer Wiersma – Turkey Farmers of Saskatchewan
Matt Steele – Turkey Farmers of Ontario
Shawn Heppell / Debbie Etsell – British Columbia Turkey Marketing Board
Mike Reimer – Manitoba Turkey Producers
Michèle Levesque / Hugo Therrien – Les Producteurs de dindons du Nouveau-Brunswick
Steven Eadie – Turkey Farmers of Nova Scotia
Doug Hart – Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada
Michel Pépin – Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada
Adam Power – Association canadienne des surtransformateurs de volaille

ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

Debbie Etsell / Kalpna Solanki – British Columbia Turkey Farmers
Scott Olson – Alberta Turkey Producers
David Mandel – Alberta Turkey Producers (2e suppléant)
Toby Mandel – Saskatchewan Turkey Producers
Leroy Loewen – Manitoba Turkey Producers
Duane Dietrich – Turkey Farmers of Ontario
Jennifer Paquet – Les Éleveurs de volaille du Québec
Hugo Therrien / Marco Volpe – Les Producteurs de dindons du Nouveau-Brunswick
Louis Martin – Les Producteurs de dindons du Nouveau-Brunswick (2e suppléant)
Michael de Graaf – Turkey Farmers of Nova Scotia
Werner Barnard – Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada
Tony Tavares – Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada
Nik Zylstra – Association canadienne des surtransformateurs de volaille

MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



PHIL BOYD

Confronté à une deuxième année difficile marquée par des pertes importantes en raison de la propagation de l'influenza aviaire (IA) hautement pathogène, notre secteur a de nouveau été mis à rude épreuve en 2023. Les leçons apprises en 2022 se sont toutefois révélées utiles : les couvoirs, les agriculteurs, les producteurs, les usines d'aliments, les transformateurs et les représentants de l'ACIA travaillent ensemble efficacement malgré les circonstances.

L'amélioration des pratiques d'intervention, en particulier dans les provinces les plus durement touchées, a permis de passer de l'euthanasie de l'ensemble du troupeau à la repopulation. L'intégration accrue des participants de

l'industrie aux activités d'intervention a été un facteur clé de ce succès, ce qui a favorisé une plus grande confiance à l'égard de la gestion des futures éclosions en 2024.

L'adoption d'une nouvelle politique provinciale d'allocation de contingent commercial à l'automne 2023 fut une réalisation importante qui a ouvert la voie à d'autres initiatives en 2024. Les membres de l'Office ont effectué un examen stratégique en prévision de questions importantes pour les années à venir, et ils prévoient adopter des mesures d'ici la fin du premier trimestre de 2024.

L'un des plus grands défis que nous devons relever en 2024, et avec lequel nous avons dû composer en 2023, est l'augmentation des importations de viande de dindon en raison de l'accès élargi au marché négocié dans le cadre de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). La concrétisation de cet accord a des répercussions sur le secteur et le volume de production des fermes canadiennes, comme nous l'avons prévu tout au long des négociations. Somme toute, la nécessité de commercialiser le dindon canadien ne fera qu'augmenter en importance si des volumes intérieurs plus élevés deviennent une réalité. La prolongation de la campagne de marketing nationale à la fin de 2023 représente une étape cruciale pour attaquer ce problème de front. L'adoption du projet de loi C-282, qui vise à empêcher l'érosion du marché intérieur et l'augmentation de la part du marché occupée par la viande de dindon importée, constitue une mesure accessoire nécessaire.

Ce ne sont là que quelques faits saillants de l'année. Des questions opérationnelles plus détaillées sont décrites dans le reste du rapport annuel de 2023.

L'Office est bien préparé et déterminé à appuyer ses membres et ses partenaires de l'industrie au cours de cette 50^e année de gestion de l'offre dans le secteur canadien du dindon. Nous avons beaucoup à célébrer et beaucoup à faire. Notre bureau national est prêt à relever les défis qui l'attendent.

Le tout est respectueusement soumis, au nom de mes collègues du bureau.



Phil Boyd



PERSONNEL DES ÉDC

Phil Boyd

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Adriana Goldman

DIRECTRICE – SERVICES DES ÉDC

Lisa Cadeau

DIRECTRICE – CAMPAGNE NATIONALE DE COMMERCIALISATION ET PARTENARIATS DE LA MARQUE

Sateesh Ramkissoonsingh

DIRECTEUR – POLITIQUES ET COMMERCE

John Sheldon

DIRECTEUR – INFORMATION SUR LES MARCHÉS

Maegan MacKimmie

DIRECTRICE – COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE

Caroline Gonano

DIRECTRICE ADJOINTE – AFFAIRES TECHNIQUES, SCIENCES ET RÉGLEMENTATION, VÉRIFICATRICE DU BIEN-ÊTRE DE LA VOLAILLE CERTIFIÉE PAACO

Malenka Georgiou

DIRECTRICE ADJOINTE – AFFAIRES TECHNIQUES, PROGRAMMES À LA FERME, VÉRIFICATRICE DU BIEN-ÊTRE DE LA VOLAILLE CERTIFIÉE PAACO

Scott Mitchnick

ANALYSTE DES MARCHÉS ET DES POLITIQUES

Barb Weston

ADMINISTRATRICE DES FINANCES

Lorna Morris

ADMINISTRATRICE DES SERVICES À LA DIRECTION

Cathy Lane

ADMINISTRATRICE DES SERVICES DES ÉDC / TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)

Elise Mereweather

ADMINISTRATRICE DES POLITIQUES ET DES DONNÉES

COMITÉ DES GESTIONNAIRES PROVINCIAUX



Sonya Lorette, TFNS

Louis Martin, PDNB

Marie-Ève Tremblay / Richelle Fortin, ÉVQ

Jon-Michael Falconer, TFO

Helga Wheddon, MTP

Cinthya Wiersma, TFS

Cara Prout, ATP

Natalie Veles, BCTMB

ADHÉSIONS, PARTENARIATS, AFFILIATIONS

Avancement des femmes en agriculture
Coalition canadienne pour la santé des animaux
Conseil des 4-H du Canada
Temple canadien de la renommée agricole
Alliance canadienne d'agromarketing
Fédération canadienne de l'agriculture
Fédération canadienne des épiciers indépendants
Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada
Conseil de recherches avicoles du Canada
Coalition canadienne de la filière alimentaire

pour la salubrité des aliments
Association canadienne des surtransformateurs de volaille
Santé des animaux Canada (anciennement le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage)
National Turkey Federation (États-Unis)
Conseil National Pour Les Soins Aux Animaux d'Élevage
Nutrient Rich Alliance
Poultry Industry Council
Office des ressources et de la recherche du dindon

NOMINATIONS EXTERNES

Fédération canadienne de l'agriculture
Matt Steele, administrateur

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
Astrid Stephenson (Alberta)

Conseil de recherches avicoles du Canada
Jelmer Weirsmas, administrateur des ÉDC, vice-président

Table ronde sur la durabilité de la chaîne de valeur de la volaille – Confiance du public
Brian Ricker, Comité sur la confiance du public

CAMPAGNE NATIONALE DE COMMERCIALISATION

BILAN DE LA CAMPAGNE 2023 « PENSEZ DINDON^{MC}/THINK TURKEYTM »

Après quatre ans à inciter les Canadiens à penser au dindon et à en stimuler les ventes au moyen de recettes et de partenariats stratégiques, la campagne bilingue « Pensez Dindon^{MC}/Think TurkeyTM » a donné aux Canadiens encore plus de raisons de choisir le dindon au cours de sa cinquième année de diffusion.



Au début de 2023, Pensez Dindon s'est associée à Quilles Canada en vue de lancer le tout premier Dinde-O-Thon, invitant les Canadiens à visiter une salle de quilles et à réaliser trois birdies consécutifs – autrement dit un « dindon » – pour courir la chance de gagner des prix. Cette initiative a donné aux Canadiens une raison de penser au dindon en dehors des principales périodes de vente tout en les encourageant à visiter le site Web dindoncanadien.ca.

Tout juste avant Pâques, un autre personnage s'est ajouté au trio de la campagne « Les légumes adorent le dindon » : la pomme de terre. Un message publicitaire a été diffusé aux heures de grande écoute à l'approche de Pâques, mettant en scène une pomme de terre interprétant un air de jazz. Il s'inscrivait dans le cadre d'une solide campagne menée sur les médias sociaux et numériques. Cette campagne de relations publiques était axée sur des moyens faciles de cuisiner avec du dindon et proposait divers conseils et recettes provenant d'experts et de créateurs du monde culinaire.

La saison des grillades a débuté par des publicités présentant des refrains accrocheurs sur le dindon. Ces dernières faisaient partie d'une vague publicitaire télévisuelle et numérique diffusée pendant la programmation sportive, y compris les matchs de la LNH et les matchs de baseball des Blue Jays. Dans le but d'inciter les nouveaux arrivants à essayer le dindon, Pensez Dindon a adapté ses publicités sur la saison du barbecue en hindi, pendjabi, tagalog et arabe.

Pensez Dindon a également fait équipe avec Golf Canada pour lancer le défi 3 birdies = 1 dindon à l'Omnium canadien RBC et à l'Omnium féminin CKPC. Les joueurs participant à ces événements ont été appelés à réaliser des « dindons » – c'est-à-dire trois birdies consécutifs ou mieux – au profit de Premier départ Canada. Le présentateur de golf canadien et ancien joueur de la PGA,



Pensez dindon récompense les birdies

CAMPAGNE NATIONALE DE COMMERCIALISATION



Graham DeLaet, et Maude-Aimée Leblanc, joueuse de golf professionnelle du Québec, ont contribué à faire connaître le défi grâce aux médias, aux médias sociaux et à des événements destinés aux jeunes.

Pour l'Action de grâce, la publicité de Pensez Dindon avait pour message « De la ferme à la table » et mettait en vedette une famille d'éleveurs. Le message était simple et mémorable : en cette Action de grâce, pensez au dindon d'élevage canadien. La campagne en français de Pensez Dindon a été considérablement adaptée au marché francophone en mettant l'accent

sur la célébration de la vie, un plat à la fois, tout en faisant la promotion du message « Achetez local ». De façon générale, la campagne était centrée sur l'idée qu'acheter un dindon, c'est soutenir les agriculteurs locaux.

Pour le temps des Fêtes, Pensez Dindon a lancé les prix Dindons afin de rendre hommage à huit Canadiens qui ont aidé des personnes dans le besoin pendant cette période de l'année. Chuck Hughes, chef canadien francophone, a été l'ambassadeur du programme et a recueilli les mises en candidature.

Le dindon a également occupé une place de choix tout au long de l'année grâce à des intégrations télévisuelles éducatives et divertissantes, notamment des démonstrations culinaires interactives, des segments promotionnels et des panneaux d'affichage diffusés lors des émissions. Restez à l'affût de ce qui se prépare pour 2024 dans le cadre de la campagne Pensez Dindon/Think Turkey.



GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR LA COMMERCIALISATION

DEBBIE ETSSELL, C.-B.
SCOTT OLSON, ALB.
EMILY HARAMULE, ONT.
CORINNA FORTIN POP, QC
DOUG HART, TVOC
CATHERINE LABELLE, OLYMEL, TVOC

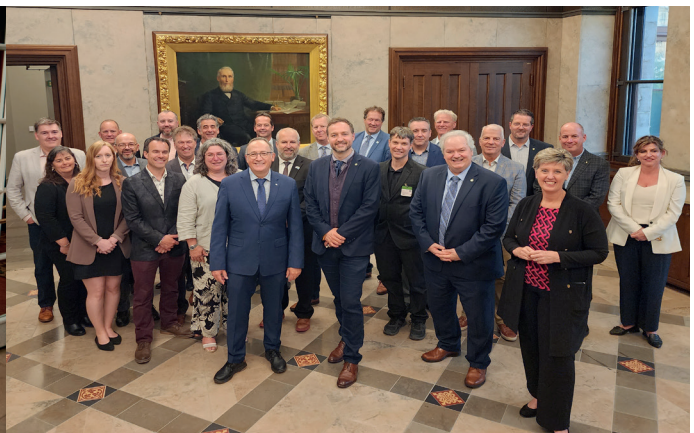
NICOLAS PAILLAT, TVOC
HEATHER CAMERON, TVOC
ADAM POWER, ACSV
PERSONNEL DES ÉDC

PROMOTION AUPRÈS DU GOUVERNEMENT ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE

COLLABORATION AVEC LES DÉCIDEURS



RÉCEPTION ANNUELLE CONJOINTE



PARTICIPANTS DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU BLOC
QUÉBÉCOIS

En 2023, l'industrie canadienne du dindon a démontré son engagement envers la défense des intérêts en tissant des relations avec les décideurs. En tant qu'organisme national, les ÉDC jouent un rôle permanent en veillant à ce que les représentants du gouvernement et ceux qui participent à l'élaboration des politiques prennent part au dialogue sur les progrès réalisés dans notre industrie, les principaux enjeux et les possibilités dans notre secteur.

Grâce à une participation proactive aux consultations et aux réunions avec les députés, les sénateurs et les parties prenantes, l'Office s'est efforcé de faire entendre les voix des éleveurs de dindon et nous avons constaté des progrès touchant plusieurs sujets et événements clés tout au long de 2023.

L'année précédente, une grande importance a été accordée à l'indemnisation relative à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) et aux engagements en faveur de la gestion de l'offre dans les négociations commerciales. La défense des intérêts à l'appui de la gestion de l'offre est demeurée une pierre angulaire des efforts des ÉDC tout au long de 2023, avec une orientation différente. Nous avons constaté de nouvelles avancées positives dans le projet de loi C-282, *Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre)*. En juin 2023, le projet de loi a franchi l'étape de la troisième lecture à la Chambre des communes et a ensuite été présenté au Sénat. Les ÉDC ont participé à des conférences de presse organisées par le Bloc québécois au début de l'année. Le GO 5 a tenu quelques réunions de promotion des intérêts au cours de l'automne, en mettant l'accent sur deux journées de lobbying les 7 et 23 novembre à Ottawa. Ainsi, les organismes de gestion de l'offre se sont unis à l'appui du projet de loi, et les sénateurs ont pu cerner leurs préoccupations au sujet du projet de loi afin que le GO 5 puisse les traiter.

Suite page 20.

PROMOTION AUPRÈS DU GOUVERNEMENT ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE

Une campagne médiatique et publicitaire a également été lancée avec de l'information et des faits sur la gestion de l'offre. L'un des aspects de la campagne était un sondage mené par Abacus Data qui examinait le point de vue des Canadiens sur le système alimentaire et la valeur accordée à la gestion de l'offre. Ce sondage renforcera les travaux liés au projet de loi C-282 et aux médias proactifs jusqu'en 2024.

Le projet de loi C-234 – *Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* – a également été une priorité pour les ÉDC, par l'entremise de l'adhésion de l'Office à l'Agriculture Carbon Alliance (ACA). En décembre, un amendement apporté en fin de processus par le Sénat au projet de loi C-234 a renvoyé ce dernier à la Chambre des communes. En vertu de l'ACA, les activités de sensibilisation des parlementaires et des sénateurs se poursuivront, en plus de la campagne #ShowYourReceipts qui encourage les agriculteurs canadiens à montrer le coût de la taxe sur le carbone. Le président des ÉDC, Darren Ference, a pris la parole à la période des questions à la fin de décembre pour décrire le coût de la taxe sur sa ferme d'élevage de dindons, en plus d'autres députés qui ont fourni des exemples de fermes dans leur circonscription respective.

DÉFENSE DE L'INDUSTRIE



ÉVÉNEMENT DOWNTOWN DINER

Nous avons organisé la Cantine annuelle du centre-ville en mai 2023 en partenariat avec les Producteurs de poulet du Canada (PPC), les Producteurs d'œufs du Canada (POC) et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC). Cet événement sensibilise les gens à la gestion de l'offre et célèbre la façon dont celle-ci assure l'accès à des aliments frais,

Suite page 21.

PROMOTION AUPRÈS DU GOUVERNEMENT ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE

locaux et de grande qualité. Des agriculteurs et des représentants de chaque groupe de producteurs ont rencontré des intervenants clés du gouvernement, des représentants des médias locaux et des membres du grand public d'Ottawa. Les participants ont dégusté des aliments de chacun des groupes de producteurs et ont eu l'occasion de parler avec leurs représentants. Jennifer Paquet des ÉVQ a représenté les ÉDC en compagnie de Maegan MacKimmie, membre du personnel des ÉDC.

Les visiteurs ont été invités à prendre un exemplaire du *Farmers' Times*, un périodique dont le titre fait clin d'œil au journal *The Hill Times*, populaire parmi les parlementaires. La publication comportait des articles de chaque organisation sur le thème « Les agriculteurs canadiens s'unissent pour un avenir durable ». Ces articles informatifs ont aussi paru dans le *Hill Times* pour promouvoir davantage la gestion de l'offre. L'événement a été un succès et a réuni plus de 35 députés et plusieurs sénateurs.

Le GO 5 a de nouveau renouvelé sa participation au congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), qui a eu lieu à Toronto, afin de discuter de la gestion de l'offre avec les dirigeants municipaux. Un effort conjoint des organismes nationaux de gestion de l'offre, cet événement proposait des présentations, un kiosque avec des aliments de chaque groupe de producteurs et d'autres occasions de réseautage.

Les agriculteurs et le personnel du GO 5, y compris Matt Steele, membre des TFO représentant les ÉDC, étaient présents au kiosque pour discuter avec les conseillers, les maires et les dirigeants fédéraux. M. Steele a également eu l'occasion de rencontrer brièvement le premier ministre lors de l'événement. Cette année, la FCM a organisé deux réunions d'experts auxquelles ont participé des agriculteurs soumis à la gestion de l'offre et des universitaires. Chacune de ces réunions a recueilli plus de 300 commentaires positifs.

Les ÉDC ont de nouveau parrainé la Conférence pour l'avancement des femmes en agriculture, tenue en novembre, en offrant une commandite d'étudiant. Cette commandite permet à un étudiant en agriculture d'assister à la conférence, ce qui aidera la prochaine génération d'agriculteurs à mieux connaître les possibilités au sein de l'industrie et les organisations qui la composent. La commandite comporte plusieurs avantages, comme des occasions de promouvoir son image de marque et de faire du réseautage pendant l'événement (dîner des commanditaires).



LE PREMIER MINISTRE JUSTIN TRUDEAU EN
DISCUSSION
AVEC MATT STEELE, DES ÉDC

POLITIQUE ET COMMERCE

COMMERCE

NÉGOCIATIONS AU SEIN DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)



DÉLÉGATION GO-5 - GENÈVE, SUISSE

Le 27 janvier 2023, les membres de l'OMC ont confirmé la nomination d'un nouveau président des négociations sur l'agriculture – l'ambassadeur turc Alparslan Acarsoy – des représentants du GO 5, des ÉDC, des PPC, des POC, des POIC et des Producteurs laitiers du Canada ont eu l'occasion de le rencontrer à deux reprises en 2023. Les discussions ont porté sur l'état d'avancement des négociations sur l'agriculture et son point de vue sur les résultats possibles de la treizième

Conférence ministérielle (CM13) de l'OMC, qui s'est tenue du 26 au 29 février 2024 à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis.

En plus de rencontrer l'ambassadeur Acarsoy, les représentants du GO 5 ont échangé avec l'ambassadrice du Canada auprès de l'OMC, Nadia Theodore, et des représentants commerciaux de l'Union européenne, de la Chine, des États-Unis, de la Division de l'agriculture et des produits de base de l'OMC, du Japon, de l'Inde, de la Suisse, du Nigéria et de la Norvège. L'objectif de ces réunions était double, soit de faire connaître le rôle important que joue la gestion de l'offre dans l'agriculture canadienne en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la durabilité et le développement économique rural et de mieux cerner les attentes à l'égard de la CM13 et les domaines où des ententes pourraient être conclues. De plus, ces réunions ont permis au GO 5 de comprendre les préoccupations de certains pays en développement plus influents, comme la Chine et l'Inde, où la sécurité alimentaire est leur principale préoccupation.

Quant à l'état des négociations sur l'agriculture en 2023, le tableau d'ensemble est celui d'une faible évolution des positions des membres et, par conséquent, d'une impasse persistante sur les sept sujets de négociation sur l'agriculture (soutien interne, accès aux marchés, concurrence à l'exportation, restrictions à l'exportation, coton, détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, mécanisme de sauvegarde spéciale). Deux propositions ont été déposées en 2023 pour stimuler les négociations, l'une en rapport avec le soutien interne et l'autre avec l'accès aux marchés. Les propositions étant très techniques, il faudra du temps après la CM13 pour que les membres les assimilent et en discutent plus en détail.

Suite page 23.

POLITIQUE ET COMMERCE

ÉVOLUTION DU COMMERCE INTERNATIONAL

Voici d'autres activités commerciales notables menées par le Canada en 2023 :

Le 31 mars, des négociations d'adhésion à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) ont été conclues avec le Royaume-Uni. Sur le plan de la gestion de l'offre, aucun accès supplémentaire à des produits soumis à la gestion de l'offre n'a été fourni au cours du processus d'adhésion.

Créé par les États-Unis en janvier 2023, le Partenariat des Amériques pour la prospérité économique est un nouveau cadre de coopération et de collaboration visant à promouvoir les intérêts mutuels des pays suivants : Barbade, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Équateur, Mexique, Panama, Pérou, États-Unis et Uruguay.

Le 11 avril, le Canada et l'Ukraine ont signé une déclaration commune sur la conclusion des négociations en vue de moderniser l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine.

POLITIQUE

Le processus d'élaboration d'une nouvelle Politique nationale d'allocation commerciale pour répartir les variations de l'allocation entre les huit provinces membres de l'Office a pris fin à la 275^e assemblée générale des ÉDC le 19 septembre 2023, et le texte final a été adopté à notre 276^e assemblée générale les 29 et 30 novembre 2023. C'est ainsi que s'est achevé le processus d'examen de la Politique d'allocation, entamé à l'automne 2016. La nouvelle Politique d'allocation est entrée en vigueur à compter de la période réglementaire 2023-2024.

Étant donné que la majeure partie de 2023 a été consacrée à l'élaboration d'une nouvelle Politique d'allocation commerciale, l'examen des autres politiques de l'Office, y compris la Politique de la reproduction primaire, la Politique sur les producteurs de multiplicateurs, la Politique d'exportation et les Lignes directrices sur la location interprovinciale de contingents, est devenu une priorité pour 2024.

À la suite des éclosions continues d'IAHP en 2023 et de son incidence sur la production de dindon, l'Office a autorisé, en décembre 2023, la location interprovinciale de jusqu'à 2,5 Mkg de contingents des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec aux provinces de la Saskatchewan et de l'Ontario pour le reste de la période réglementaire 2023-2024. Ces locations sont autorisées en vertu des lignes directrices sur la location des contingents de l'Office, qui permettent de tels transferts lorsqu'un événement imprévu limite ou empêche considérablement la production de dindon.

Suite page 24.

POLITIQUE ET COMMERCE

PLAINTES

Le 10 février, le CPAC a approuvé la recommandation du Comité d'examen des plaintes du Conseil de rejeter la plainte des TVOC à l'encontre des ÉDC relativement à la façon dont ces derniers ont établi le volume total de l'allocation commerciale de 146 Mkg pour la période réglementaire 2022-2023. De plus, le 17 mars, le CPAC a accepté une recommandation du Comité d'examen des plaintes du Conseil de rejeter la plainte des Turkey Farmers of Ontario contre les ÉDC relativement à la façon dont ces derniers ont établi la distribution provinciale de l'allocation commerciale pour la période réglementaire 2022-2023. Les deux plaintes ayant été rejetées, le CPAC a approuvé le Règlement sur les contingents de l'Office pour cette même période réglementaire.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT À LA FERME POUR LA VOLAILLE ET LES ŒUFS (PIFVO)

Au printemps 2021, AAC a annoncé les détails du PIFVO. Ce programme à frais partagés vise à aider les producteurs de volaille et d'œufs soumis à la gestion de l'offre à s'adapter aux changements du marché découlant de la mise en œuvre du PTPGP et de l'ACEUM. Il appuie les investissements à la ferme qui augmentent l'efficacité ou la productivité, améliorent la salubrité et la biosécurité des aliments à la ferme ainsi que la durabilité de l'environnement, et répondent aux préférences des consommateurs. En 2023, 63 % des éleveurs de dindon étaient inscrits au programme, et 180 demandes ont été reçues pour un montant de financement total de 31 millions de dollars. À ce jour, 102 demandes soumises par des éleveurs de dindon ont été approuvées et 97 demandes de remboursement ont été accordées, ce qui représente 13 millions de dollars.

CONSEILLER COMMERCIAL DES PRODUCTEURS

CHARLES AKANDE, GENÈVE, SUISSE

COMITÉ DES POLITIQUES D'APPROVISIONNEMENT (2024)

CALVIN MCBAIN, PRÉSIDENT
DEBBIE ETSALL, C.-B.
TOBY MANDEL, SASK.
MATT STEELE, ONT.
JENNIFER PAQUET, QC

ADAM POWER, ACSV
JEAN-LUC HAMELIN, TVOC
DOUG HART, TVOC

SCIENCE ET RECHERCHE

En 2023, les éleveurs de dindons canadiens ont continué de gagner la confiance des Canadiens en matière de salubrité des aliments, de qualité et de soins des animaux. Les programmes, les normes et les pratiques ont été suivis avec diligence et améliorés.

PROGRAMMES À LA FERME DES ÉDC

La mise en œuvre du PSAF et du Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC s'est poursuivie en 2023 dans toutes les provinces malgré l'éclosion d'influenza aviaire (IA) en cours, ce qui a nécessité certains ajustements au processus de vérification. Les deux programmes étant obligatoires, 99,6 % des éleveurs de dindons existants ont été certifiés en vertu des programmes à la ferme des ÉDC, et les nouveaux venus sont soumis au processus de certification initiale.



Au cours de l'année, un examen des programmes à la ferme des ÉDC visant les fermes d'élevage commercial et les reproducteurs a été entrepris. Cet examen portait sur l'évaluation et le renforcement des exigences en matière de biosécurité du PSAF des ÉDC découlant de l'expérience de l'IA. Il a également tenu compte des nouvelles données scientifiques et de la nouvelle réglementation possibles, de la rétroaction découlant des examens de la gestion et des commentaires reçus des offices provinciaux, des vérificateurs et des producteurs depuis le dernier examen du PSAF et du PST des ÉDC. Les révisions proposées découlant de l'examen ont fait l'objet d'une consultation provinciale en novembre et en décembre et seront publiées en 2024 après la réception des approbations nécessaires du Conseil d'administration des ÉDC. Les modifications seront également présentées à l'ACIA et au Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) pour assurer la reconnaissance continue du PSAF et du PST des ÉDC, respectivement.

Le 28 février 2023 a eu lieu une réunion virtuelle de formation des vérificateurs des programmes à la ferme, à laquelle des vérificateurs de toutes les provinces ont participé. La formation faisait appel à deux conférenciers experts de l'industrie pour fournir de l'information sur des sujets d'actualité liés à la santé, à la gestion et au bien-être des volailles et des discussions sur les points pertinents des vérificateurs. C'était la deuxième fois qu'une formation virtuelle a été offerte à la place d'une réunion en personne et d'une vérification de groupe initialement prévues pour tous les vérificateurs. Celles-ci ont dû être reportées en raison de la COVID 19, puis en raison de la situation entourant l'IA, et devraient maintenant être planifiées pour 2024.

Voici d'autres activités liées aux programmes à la ferme des ÉDC entreprises en 2023 :

- la formation de vérificateurs de programmes à la ferme, d'administrateurs de programmes provinciaux et d'agents de certification nouveaux et existants;

Suite page 26.

SCIENCE ET RECHERCHE

- des vérifications internes de deux administrateurs de programmes provinciaux et du bureau national des ÉDC;
- des vérifications en présence de témoins de nombreux vérificateurs des programmes à la ferme;
- un examen de la gestion visant à évaluer l'efficacité du système de gestion des programmes à la ferme des ÉDC.

Ces processus d'examen interne ont aidé à maintenir le système de gestion efficace en place pour les programmes à la ferme des ÉDC en 2023 et à se préparer en vue de l'examen après 60 mois de l'ACIA, qui devrait commencer au début de 2024. Cet examen est nécessaire au maintien de la pleine reconnaissance gouvernementale du PSAF des ÉDC dans le cadre du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments (PRSA), obtenue pour la première fois en 2018. Elle atteste officiellement que le programme répond aux exigences du PRSA, qu'il est techniquement viable, car il favorise la production d'aliments sains à la ferme et qu'il respecte les principes d'analyse des risques aux points critiques. Elle appuie également la mise en œuvre, l'administration, l'exécution et le maintien du programme. Pour conserver leur statut de pleine reconnaissance, les ÉDC sont tenus de participer à un cycle d'examen quinquennal continu, qui comprend des évaluations à intervalles de 20 mois.

PORTAIL DES PROGRAMMES À LA FERME DES ÉDC

Au cours de 2023, les inscriptions des producteurs au portail des programmes à la ferme des ÉDC (tfconfarmprograms.ca/fr/) ont continué d'augmenter graduellement et les ÉDC ont fourni différentes mises à jour des fiches d'information sur l'élevage du dindon qui sont offertes sur le site. Le portail se veut un outil permettant aux éleveurs, aux vérificateurs des programmes à la ferme et aux offices provinciaux d'accéder à l'information essentielle, de contribuer à la mise en œuvre des programmes à la ferme des ÉDC et de prendre connaissance des nouvelles et des annonces. Il héberge la version électronique des formulaires relatifs au PSAF et au PST des ÉDC, ainsi que des ressources connexes, y compris une bibliothèque de fiches d'information sur l'élevage du dindon, des ressources de recherche et de l'information sur la santé et les maladies des troupeaux, et sur l'utilisation de médicaments et d'antimicrobiens.

VÉRIFICATIONS INDÉPENDANTES POUR LE PROGRAMME DE SOIN DES TROUPEAUX® (PST) DES ÉDC

Les vérifications indépendantes pour le Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC se sont poursuivies en 2023 par l'entremise de NSF Canada Agricultural Certification Company, un organisme indépendant de certification reconnu à l'échelle internationale, qui comprend des vérificateurs agréés par la Professional Animal Auditor Certification Organization (PAACO). Des vérifications indépendantes ont été entreprises en 2017 pour faire preuve de transparence et rassurer davantage les détaillants, les restaurants et les consommateurs du fait que les dindons au Canada sont élevés sans cruauté, et que le PST des ÉDC est une norme nationale efficace pour représenter les soins aux animaux.

Des vérifications ont été effectuées sur un échantillon aléatoire statistiquement valide de fermes de dindons dans toutes les provinces, en plus des vérifications annuelles requises pour maintenir la certification d'un éleveur en vertu

Suite page 27.

SCIENCE ET RECHERCHE

du PST des ÉDC. Depuis le lancement du programme de vérifications indépendantes, les vérificateurs ont tiré la conclusion que le Programme national de soin des troupeaux a été mis en œuvre efficacement et que les mesures de soin des animaux ont été appliquées de façon uniforme, et les producteurs ont démontré qu'ils se conformaient aux exigences du programme et qu'ils s'amélioraient continuellement, avec l'appui des représentants des offices provinciaux. En 2023, en raison des retards causés par l'influenza aviaire hautement pathogène, certaines activités de vérification ont été reportées à 2024, et le rapport final de 2023 sera disponible une fois terminé.

INFLUENZA AVIAIRE

L'éclosion d'IAHP a persisté à l'échelle mondiale. L'ACIA, de concert avec les intervenants provinciaux et l'industrie, a poursuivi ses efforts d'intervention. En 2023, le virus H5N1 de l'IAHP a été détecté dans huit provinces, touchant 132 troupeaux commerciaux et petits troupeaux et 4,3 millions d'oiseaux. Les détections commerciales ont constitué environ 77 % des détections totales, les troupeaux de dindons et les poulets à chair étant les plus touchés, suivis des pondeuses et des canards à des niveaux semblables, puis des reproducteurs de poulet à chair. Ce chiffre a été comparé aux 281 détections commerciales et de petits troupeaux enregistrées en 2022, où 6,7 millions d'oiseaux ont été touchés.

Les ÉDC ont mis l'accent sur le soutien des interventions et le rôle de coordination d'un point de vue national de concert avec l'ACIA et les provinces en collaboration avec la Coalition nationale du secteur avicole. Les groupes de travail conjoints gouvernement-industrie axés sur des sujets précis et les politiques ont également continué à échanger des informations, à renforcer les capacités et à rationaliser les processus en fonction des leçons apprises. De plus, les efforts de communication des ÉDC ont été maintenus pour tenir les membres au courant de l'évolution de la situation, y compris des résumés hebdomadaires des confirmations de l'IAHP, des rappels de biosécurité et des ressources en santé mentale.

Les ÉDC ont mis sur pied un comité d'IA agricole comptant un représentant de chaque province et ayant pour but d'échanger de l'information et de fournir des commentaires pratiques sur le matériel de communication élaboré. Le comité a établi plusieurs éléments prioritaires, dont un guide de préparation qui contient des détails sur l'intervention contre l'IA au Canada, ainsi qu'une section sur la planification de la préparation propre à la ferme avec des procédures normalisées d'exploitation et d'autres ressources pour amener les producteurs à réfléchir à leur protocole propre à la ferme si l'IA est détectée dans leur ferme. Les membres du comité demeurent une ressource précieuse pour fournir des renseignements pratiques et du soutien aux autres agriculteurs.

Les ÉDC ont également participé au Groupe de travail sur la vaccination contre l'IAHP, établi cette année. Ce Groupe de travail est le résultat d'un effort conjoint de l'industrie, du gouvernement et du milieu universitaire et il sert de tribune pour la discussion, l'échange d'information et l'établissement d'un consensus sur les questions liées à l'utilisation potentielle de la vaccination contre l'IAHP au Canada. Il examinera les enjeux vétérinaires, scientifiques, économiques et pratiques d'une politique de vaccination et déterminera les répercussions commerciales associées à la mise en œuvre de la vaccination.

Suite page 28.

SCIENCE ET RECHERCHE

UTILISATION D'ANTIMICROBIENS ET RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

En 2023, on a poursuivi la mise en œuvre de la stratégie d'utilisation des antimicrobiens (UAM) de l'industrie canadienne du dindon. La stratégie met l'accent sur l'élimination de l'utilisation préventive d'antibiotiques importante pour la médecine humaine afin de répondre à l'attention mondiale accrue portée à la menace de la résistance aux antimicrobiens (RAM). Elle cherche à conserver, voire renforcer la confiance des consommateurs envers le dindon canadien ainsi qu'à répondre aux besoins des transformateurs, des restaurateurs et des détaillants tout en garantissant la disponibilité de solutions maintenant la santé et le bien-être des dindons. La stratégie est mise en œuvre par le PSAF des ÉDC.

Les ÉDC ont continué d'appuyer les activités de surveillance du dindon en ce qui a trait à l'UAM et à la RAM par l'intermédiaire du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). Les résultats du PICRA servent à éclairer les progrès et les répercussions de la stratégie d'UAM de l'industrie du dindon au fil du temps. Les ÉDC ont reçu les résultats préliminaires du Rapport de l'industrie du dindon du PICRA de 2022 pour la surveillance des fermes portant sur la santé des animaux, l'UAM, la RAM et la récupération des pathogènes. En raison de l'IA, en 2022, moins de troupeaux que prévu ont été échantillonnés dans certaines provinces.

Il y a eu une diminution de 63 % de l'UAM entre 2021 et 2022, et une diminution de 69 %, 84 % et 45 %, respectivement, des antimicrobiens de catégorie II, III et non classés. Les tendances à la baisse de l'UAM et de la RAM suggèrent que la stratégie d'UAM du dindon a l'effet souhaité.

La mise en œuvre de celle-ci consiste en une approche sectorielle du couvoir à la ferme, en passant par la transformation, qui comprend les vétérinaires et les fabriques d'aliments. Le soutien à la mise en œuvre à chaque niveau s'est avéré la clé du succès de la stratégie. L'industrie continue d'intégrer les leçons tirées de la mise en œuvre de la stratégie, et les ÉDC ont entrepris un examen des lignes directrices sur l'UAM afin de mieux refléter les pratiques actuelles, les nouveaux produits qui sont apparus depuis la mise en œuvre de la stratégie et tout cadre supplémentaire nécessaire pour l'UAM.

À la fin de juin, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé et de l'Agriculture ont annoncé la publication du Plan d'action pancanadien sur la résistance aux antimicrobiens. Le Plan d'action pancanadien doit servir de schéma directeur sur cinq ans (de 2023 à 2027) et permettre une action coordonnée entre les administrations et les secteurs au Canada. Les industries de l'agriculture et de l'agroalimentaire ont décrit leur rôle dans le cadre du Plan d'action pancanadien : promouvoir une UAM appropriée, promouvoir la prévention et le contrôle des infections et de bonnes pratiques de gestion des animaux de même qu'établir certains programmes de contrôle dans la production d'animaux d'élevage afin de protéger la santé des animaux et de préserver la qualité de l'approvisionnement alimentaire. Les ÉDC ont participé aux consultations tout au long de l'élaboration du Plan d'action pancanadien, ils travaillent à harmoniser les efforts de l'industrie sur l'UAM avec le Plan d'action pancanadien et ils ont participé aux récents efforts de planification stratégique sur la mise en œuvre du Plan d'action pancanadien, coordonnés par Santé des animaux Canada (SAC).

Suite page 29.

SCIENCE ET RECHERCHE

RECHERCHE

CONSEIL DE RECHERCHES AVICOLES DU CANADA (CRAC)

À la fin de 2023, les membres du CRAC se sont engagés à verser plus de 5,8 millions de dollars dans le cadre de programmes de financement réguliers à l'appui de 114 projets de recherche dans des universités et des laboratoires du gouvernement fédéral partout au Canada « mobilisés » dans un ratio de plus de 5:1 à plus de 33 millions de dollars.

Au début de 2023, le CRAC a présenté la demande de grappe scientifique avicole à AAC. La grappe sera gérée dans le cadre du programme Agri-science du Partenariat canadien pour une agriculture durable. Les thèmes de l'application de la grappe sont le changement climatique et l'environnement, la croissance économique et la résilience du secteur. La proposition tient compte des projets qui ont été choisis par le conseil consultatif du CRAC, des examens des choix du conseil par le Conseil consultatif des sciences et des considérations budgétaires maximales. Les commentaires des ÉDC sur les projets ont été recueillis par l'entremise du Comité de recherche des ÉDC. La sélection était fondée sur les priorités de l'industrie, leurs avantages perçus et leur incidence sur l'industrie, ainsi que sur les résultats des examens techniques et des examens par

des pairs. La demande comprend également des projets sur le transfert et l'application des connaissances.

En outre, l'examen de la structure de gouvernance s'est poursuivi en vue de renforcer le modèle de gouvernance du CRAC, ce qui aidera le conseil d'administration à effectuer sa surveillance compte tenu de la croissance organisationnelle et de la demande opérationnelle supplémentaire. En 2023, le CRAC a approuvé un nouveau modèle de gouvernance qui comprenait la création d'un Comité de la vérification et des finances et d'un Comité de la gouvernance et des nominations ainsi que l'ajout de deux nouveaux administrateurs non membres.

Le CRAC a également amorcé une mise à jour de sa Stratégie nationale de recherche pour le secteur avicole du Canada. La Stratégie, publiée initialement en 2012, visait à améliorer la viabilité à long terme de la chaîne de valeur de la volaille canadienne en soutenant une industrie rentable et durable par la recherche. Elle sera mise à jour afin de mieux refléter les priorités actuelles du secteur en matière de recherche et les progrès réalisés depuis sa publication initiale.

PARTICIPATION DES ÉDC À LA MODERNISATION DE LA RÉGLEMENTATION ET AUX INITIATIVES STRATÉGIQUES

Les ÉDC ont surveillé différentes consultations et initiatives réglementaires et stratégiques et y ont contribué. Il s'agit notamment de ce qui suit :

- Entrée en vigueur de la nouvelle réglementation canadienne régissant les couvoirs et des normes canadiennes pour les tests effectués sur les troupeaux d'approvisionnement et dans les couvoirs.
- Renouvellement du Règlement sur les aliments du bétail du Canada.
- Modernisation de la réglementation visant les médicaments vétérinaires.
- Modernisation de l'inspection.

- Examen du PRSA.

Les ÉDC ont continué de participer au groupe de travail conjoint gouvernement-industrie sur la lutte contre la salmonelle et la campylobactérie dans la volaille, qui met l'accent sur l'élaboration de plans d'action visant à réduire la présence de la salmonelle et de la campylobactérie dans la volaille vivante et dans les produits de volaille, aux groupes avicole et de l'UAM/RAM du Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA), ainsi qu'au Comité consultatif en matière de formation de Transport canadien d'animaux d'élevage (CLT), qui offrent des conseils sur le contenu et la prestation de la formation.

Suite page 30.

SCIENCE ET RECHERCHE

De plus, les ÉDC continuent de participer au groupe de travail de SAC, qui a été chargé d'aider à la transition du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage vers SAC, y compris l'élaboration de la structure de gouvernance et budgétaire de la nouvelle entité et l'expansion du nombre de membres. À l'automne 2023, le groupe de travail a terminé ses travaux, et SAC a commencé à assumer ses fonctions dans le cadre de son rôle organisationnel élargi. Au cours de l'année, une division dédiée à la gestion des urgences a été créée, dans le but de faciliter les mesures et les plans communs du gouvernement et de l'industrie en cas d'éclosion de maladie. L'accent sera initialement mis sur la peste porcine africaine, la fièvre aphteuse et l'IAHP. Des consultations ont été menées avec les groupes avicoles nationaux afin de déterminer les possibilités d'appuyer les efforts de préparation et d'intervention en cas d'IAHP et la façon d'intégrer l'IAHP à la structure organisationnelle de la nouvelle division de la gestion des urgences.

Les ÉDC se sont aussi joints au groupe de travail sur la réglementation de la Table sur les protéines animales en tant que représentants du secteur de la volaille. Le

groupe a été créé en mai 2023 pour mettre en œuvre les réalisations indiquées sous le thème de la réglementation du plan stratégique de la Table sur les protéines animales, y compris l'examen des politiques et des règlements de longue date pour déterminer si les objectifs ont été atteints; créer et tenir à jour une liste évolutive de priorités d'action; déterminer les trois principaux enjeux réglementaires par espèce de protéines animales dans la chaîne d'approvisionnement; prendre des mesures opportunes à l'égard des politiques ou des règlements prioritaires en fonction des résultats de l'examen. Au cours de l'été, une consultation a été tenue afin de recueillir les enjeux prioritaires de l'industrie et d'aider à déterminer les principaux obstacles réglementaires. Les résultats seront présentés à la Table sur les protéines animales une fois analysés.

Les ÉDC félicitent le gouvernement pour les efforts qu'il a déployés pour simplifier et mettre à jour les règlements et les politiques en vigueur, et s'engagent à maintenir leur participation à mesure que les différentes initiatives progressent.

COMITÉ DE RECHERCHE

ADAM POWER, ACSV
STEVEN EADIE, N.-É.

JELMER WIERSMA, SASK.
LEROY LOEWEN, MAN.

COMITÉ DES PROGRAMMES À LA FERME

SCOTT OLSON, ALB., PRÉSIDENT
SHAWN HEPPELL, C.-B.
DARREN KORNELSON, MAN.
GREG LANSINK, ONT.

JENNIFER PAQUET, QC
HUGO THERRIEN, N.-B.
ED FETTING, TVOC

COMITÉ SUR L'IA

CALVIN MCBAIN, PRÉSIDENT
SHAWN HEPPELL, C.-B.
MARK THERRIEN, ALB.
JELMER WIERSMA, SASK.
COLE REIMER, MAN.

JEREMY RODER, ONT.
LUCAS MCCARTNEY, QC
MARCO VOLPÉ, N.-B.
ANDRÉ MERKS, N.-É.

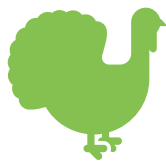
DURABILITÉ

L'ACV de l'industrie du dindon des ÉDC a été terminée en 2023. Les éleveurs de dindon, les reproducteurs, les écloséries, l'industrie de l'alimentation animale, ainsi que le secteur de la transformation de partout au pays ont collaboré pour réaliser cette étude.

L'ACV établit comment les pratiques actuelles contribuent à l'empreinte carbone et au rendement social de l'industrie du dindon. L'étude fournit un point de référence à partir duquel évaluer les futurs travaux. L'ACV démontre également les progrès continus en ce qui concerne l'efficacité environnementale de l'élevage de dindons. En raison des améliorations génétiques apportées aux dindons d'élevage commercial, des avancées dans le profil nutritionnel des rations pour le bétail et l'élevage ont réduit la quantité d'aliments consommés par oiseau pour atteindre le poids du marché. L'infographie de l'ACV est disponible sur le site Web des ÉDC : leseleveursdedindonducanada.ca/a-la-ferme/a-la-ferme-durabilite.

Les ÉDC poursuivront leur parcours en matière de durabilité en s'appuyant sur les travaux relatifs à la toute première ACV de l'industrie.

Résultats de l'analyse environnementale du cycle de vie



1 kg de dindon éviscéré canadien émet 3,5 kg d'éqCO₂

Les principaux postes responsables des émissions sont les suivants :

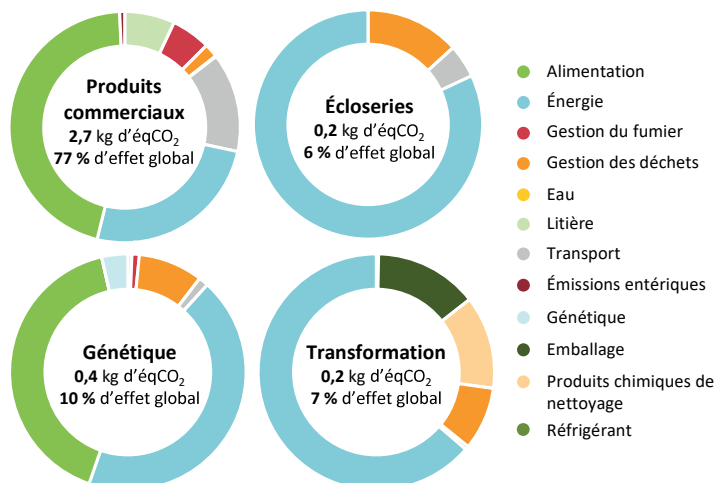
- 1. Aliments pour animaux**
Principalement à partir de maïs, de blé et de tourteaux de soja, ainsi que de leurs facteurs de production (énergie et fertilisation).
- 2. Énergie**
L'électricité, le chauffage et le diesel pour les équipements constituent les principales sources d'émissions.
- 3. Gestion des déchets**
L'enfouissement des déchets d'origine animale a une incidence considérable.

La consommation de dindon représente **13,3 kg d'éqCO₂ par an**, soit environ **0,3 %** des émissions annuelles totales d'un consommateur type.

Cela équivaut à parcourir **53 km** dans une voiture transportant des passagers.



L'analyse comparative à l'échelle mondiale a révélé que la sélection génétique et l'amélioration historique du taux de conversion alimentaire ont permis de maintenir l'empreinte carbone du dindon du Canada à un niveau compétitif par rapport à d'autres produits avicoles.



Une portion de **100 g de dindon du Canada éviscéré émet 0,35 kg d'éqCO₂**



Une portion entre 75 et 100 g de dindon cuit est généralement recommandée pour les adultes.

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON

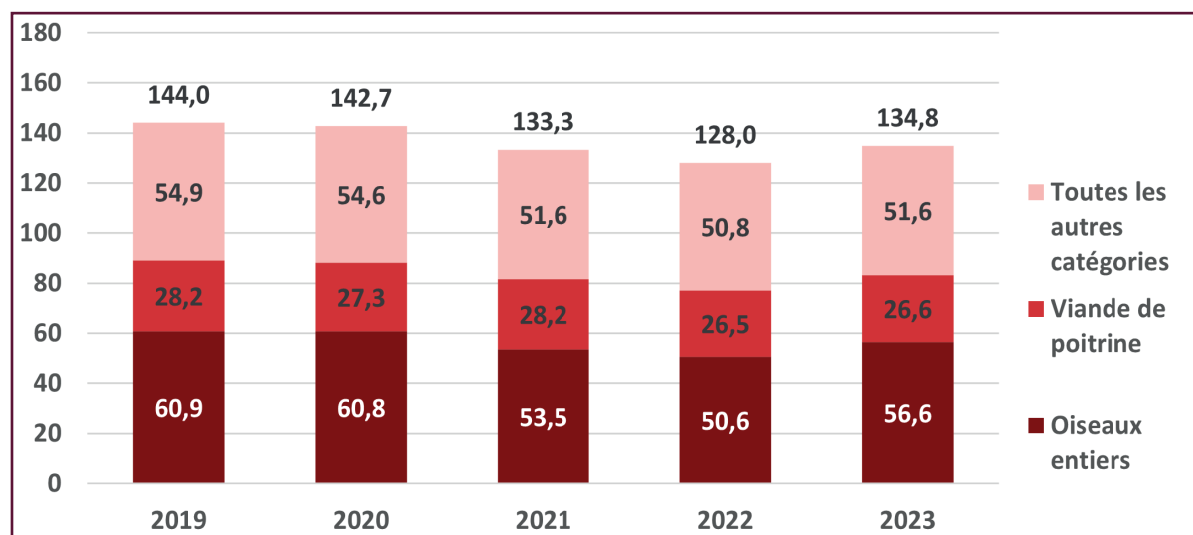
CONSOMMATION APPARENTE INTÉRIEURE

En 2023, la consommation apparente intérieure totale de dindons et de produits du dindon était de 134,8 Mkg, une augmentation de 5,3 % par rapport à 2022. Pendant la période des fêtes (Pâques, Action de grâces et Noël), la consommation apparente intérieure totale de dindon et de produits du dindon a progressé de 5,4 Mkg pour s'établir à 88,3 Mkg. Après être demeurées stables pendant trois ans à 22,3 Mkg, les ventes pour la période de Pâques ont diminué à 21,4 Mkg, avant d'être considérablement compensées par des augmentations de la consommation apparente à l'Action de grâces et à Noël.

La consommation apparente intérieure d'oiseaux entiers a connu une hausse de 6,0 Mkg, pour atteindre 56,6 Mkg en 2023. Cette augmentation peut être attribuée à une consommation apparente accrue à l'Action de grâces et à Noël, qui représentent ensemble 39,0 Mkg du volume annuel. Les ventes d'oiseaux entiers durant la période de Pâques ont légèrement diminué pour s'établir à 7,4 Mkg, tandis que celles du reste de l'année sont demeurées stables à 10,2 Mkg. À la fin de 2022, l'IA a eu un effet beaucoup plus marqué sur l'offre qu'en 2023, notamment en raison de certains problèmes d'approvisionnement qui ont limité les ventes tout au long de 2022. L'amélioration des ventes d'oiseaux entiers en 2023 pourrait être considérée en partie comme un retour à des niveaux normaux.

Les ventes de viande de poitrine ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, passant de 26,5 Mkg à 26,6 Mkg. Bien que les ventes de viande de poitrine aient été plus uniformes tout au long de l'année, il y a encore un caractère saisonnier associé à ce marché. Les ventes de viande de poitrine pendant les Fêtes ont reculé à 13,6 Mkg, en baisse par rapport à 13,8 Mkg un an plus tôt.

CONSOMMATION APPARENTE INTÉRIEURE DU DINDON (ANNÉE CIVILE – PAR CATÉGORIE PRINCIPALE ET TOTAL – MILLIONS DE KG – ÉVISCÉRÉ)



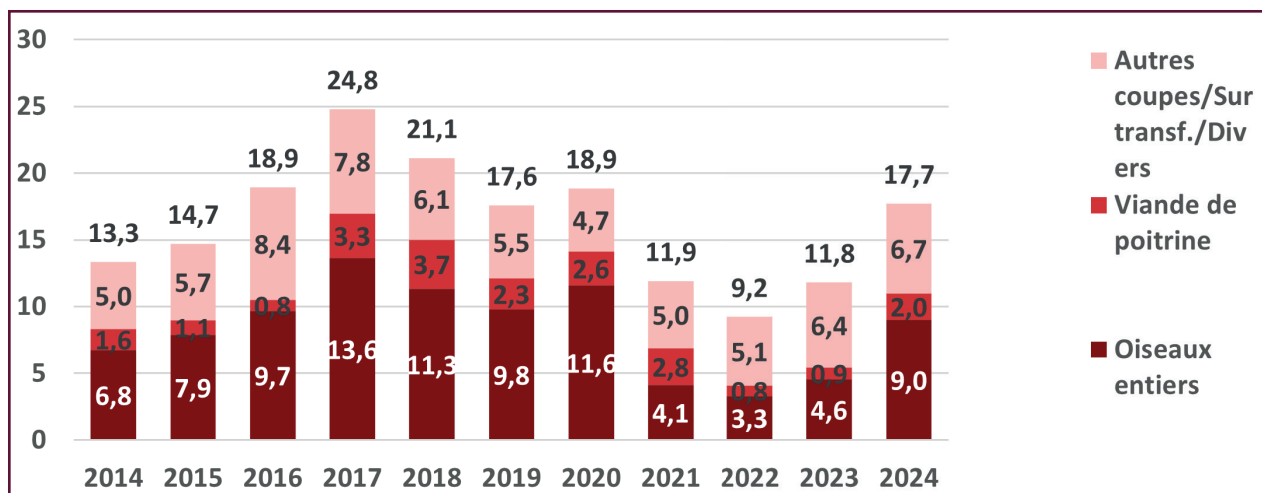
STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON

STOCKS

Les stocks au 1^{er} janvier des trois dernières années se situaient dans la fourchette de 9,2 Mkg à 11,9 Mkg. Cependant, en date du 1^{er} janvier 2024, le total des stocks s'est établi à 17,7 Mkg, soit une augmentation de 5,9 Mkg par rapport à l'année précédente. Les stocks d'oiseaux entiers étaient de 9,0 Mkg, en hausse par rapport à 4,6 Mkg un an plus tôt. La hausse des stocks d'oiseaux entiers a été observée dans toutes les catégories, des dindons à griller (moins de 5 kg) aux dindons lourds (plus de 11 kg). Les stocks de viande de poitrine désossée sans peau étaient d'un peu moins de 2,0 Mkg, ce qui représente une augmentation de 1,1 Mkg par rapport à l'année précédente.

STOCKS DE DINDON AU 1^{ER} JANVIER

(ANNÉE CIVILE – PAR CATÉGORIE PRINCIPALE ET TOTAL – MILLIONS DE KG – ÉVISCÉRÉ)



PRODUCTION DE DINDONS

La production canadienne de dindon en 2023 était de 158,9 Mkg, soit une augmentation de 9,0 Mkg par rapport à 2022. Les variations de la production d'une année à l'autre correspondent normalement aux changements des niveaux de contingents commerciaux. En principe, la production de 2023 aurait dû être légèrement inférieure à celle de 2022 compte tenu des niveaux de contingents qui étaient en place en 2023. Toutefois, en 2023, l'impact de l'IA, bien que considérable, a été beaucoup moins important qu'en 2022. On peut mieux comprendre ces répercussions en examinant 2023 en deux parties, le premier tiers de 2023 et les deux derniers tiers de 2023.

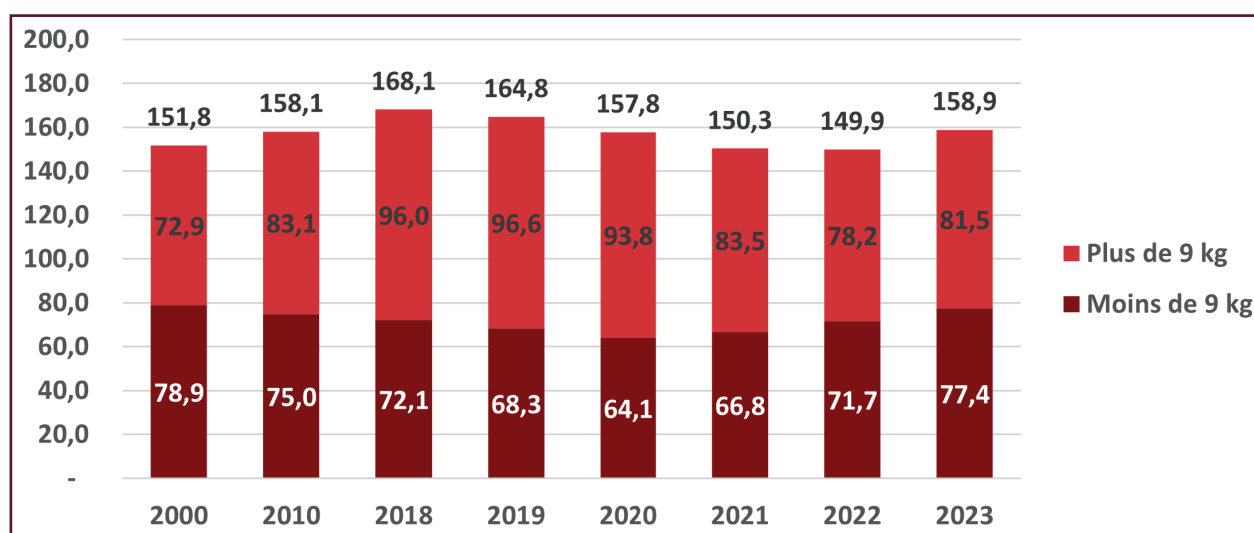
- Au cours du premier tiers de 2023, de janvier à avril, la production s'est établie à 48,6 Mkg, ce qui représente une hausse de seulement 0,4 Mkg par rapport à 2022. Compte tenu de l'allocation des contingents en vigueur à ce moment-là, on s'attendrait normalement à ce que la production soit d'environ 2,0 Mkg ou 5 % plus élevée que l'année précédente.

Suite page 34.

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON

- Au cours des deux derniers tiers de 2023, la production était de 110,3 Mkg, soit une augmentation de 8,6 Mkg par rapport à 2022. Cette production accrue s'est produite au cours d'une période où l'allocation commerciale était inférieure de 3 % à celle de l'année précédente. Malgré les pertes causées par l'IA à la fin de 2023, elles étaient beaucoup plus faibles qu'au cours de la même période en 2022.

UTILISATION DES CONTINGENTS TARIFAIRES PAR PAYS POUR LES IMPORTATIONS DE DINDON AU CANADA (ANNÉE CIVILE – PAR PAYS – MILLIONS DE KG – ÉVISCÉRÉS)



IMPORTATIONS

Avec l'adhésion du Chili au PTPGP, les importations ont été effectuées en vertu de cette allocation de contingent tarifaire (CT) pour la première fois en 2023. Les importations en vertu du PTPGP ont commencé à la mi-mars et sont entrées au Canada à un rythme rapide sur une période de quatre semaines. En raison de l'IA au Chili, aucune autre importation n'a été possible avant juillet. Toujours en 2023, les importations en vertu du CT de l'OMC sont revenues à leurs niveaux historiques après avoir été réduites en 2022 en raison des défis posés par l'IA aux États-Unis. En 2023, 5,4 Mkg du CT d'importation de l'OMC ont été utilisés, soit environ 96 % du total disponible. Bien que ce niveau d'utilisation soit comparable à celui des années précédentes, il était en hausse par rapport à 2022, où 4,4 Mkg ou 79 % du total disponible ont été utilisés.

Les importations de produits figurant sur la Liste des marchandises d'importation contrôlée s'élevaient à 3,4 Mkg,

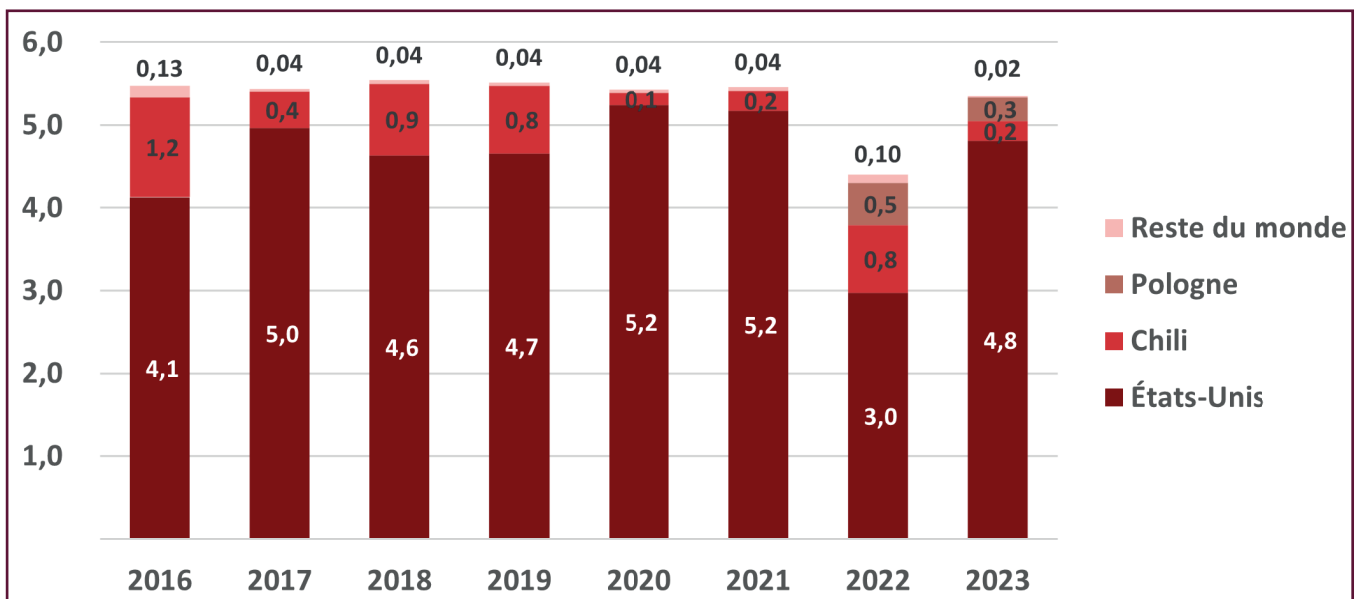
Suite page 35.

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON

comparativement à 2,2 Mkg en 2022. Au cours de ces deux années, nous avons vu l'IA diminuer le volume des importations qui auraient été effectuées autrement. En 2022, les importations des États-Unis ont été réduites en raison de l'IA. En 2023, bien que l'IA ait posé des défis pour la production américaine, les volumes d'importation en provenance des États-Unis sont revenus à des niveaux normaux. Puisqu'il n'a pas été possible d'exporter de dindon du Chili d'avril à juillet, il est probable que les importations chiliennes auraient été plus élevées si ce pays n'était pas touché par l'IA.

IMPORTATIONS DE DINDON AU CANADA

(ANNÉE CIVILE – PAR EMPLACEMENT DE SOURCE – MILLIONS DE KG – ÉVISCÉRÉ)



VENTES AU DÉTAIL

Compagnie ACNielsen du Canada fait état des ventes au détail de dindons entiers, de dindon haché, de produits de viande de poitrine et d'autres produits de dindon, sans toutefois se pencher sur la charcuterie, qui compte pour environ 80 % des ventes de produits d'épicerie au Canada. En ce qui a trait aux produits suivis par ACNielsen, le volume total des ventes au détail de produits du dindon a diminué de 3,0 % par rapport à 2022 pour s'établir à 44,4 Mkg.

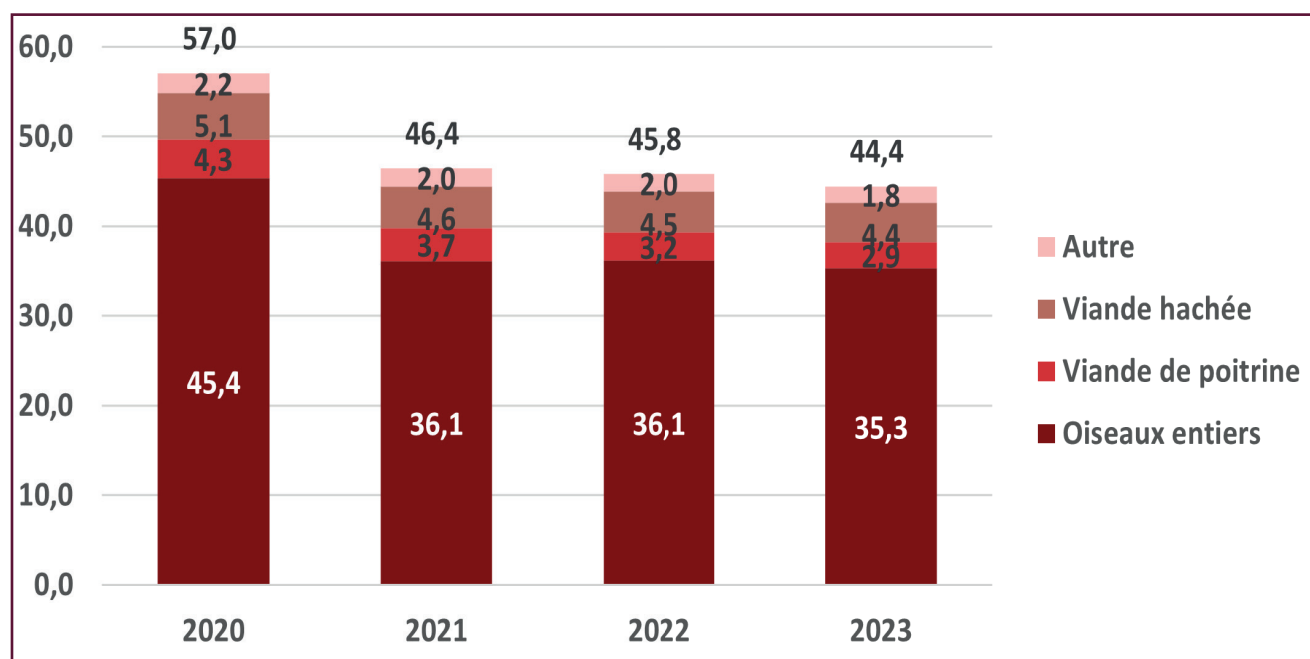
Suite page 36.

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON

VENTES AU DÉTAIL DE DINDON ET DE PRODUITS DU DINDON

(GRANDES ENSEIGNES DE MAGASIN DE DÉTAIL À L'EXCLUSION DES ENTREPÔTS-CLUBS – MILLIONS DE KG – ANNUELLES)

(CES CHIFFRES NE COMPRENNENT PAS LES VIANDES DE CHARCUTERIE VENDUES AU DÉTAIL OU DANS LES SERVICES ALIMENTAIRES)



COMITÉ CONSULTATIF SUR LE MARCHÉ DU DINDON

SATEESH RAMKISSOONSINGH,
PRÉSIDENT (ÉDC)
NICOLAS PAILLAT, TVOC
NIK ZYLSTRA, ACSV
JOHN SHELDON, ÉDC

KEVIN GRIER,
ANALYSTE INDÉPENDANT DES MARCHÉS

ÉTATS FINANCIERS

OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON
f. a. s. n. LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2023

COMITÉ DE LA VÉRIFICATION ET DES FINANCES

CALVIN MCBAIN, PRÉSIDENT, ÉVQ
SHAWN HEPPELL / DEBBIE ETSSELL, ADMINISTRATEUR, BCTMB
MIKE REIMER, ADMINISTRATEUR, MTP



Gail C. Almand, CPA, CA
Brian L. Braun, CPA, CA
Kyle D. Kroeker, CPA, CA
Jamie R. Mitchell, CPA, CA, CBV
David J. Straughan, CPA, CA

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (l'«Office»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.

Rapport de l'auditeur indépendant, suite

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ♦ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ♦ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office;
- ♦ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- ♦ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office à cesser son exploitation;
- ♦ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Mississauga, Ontario
Le 1 mars 2024

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ TITULAIRE
D'UN PERMIS DE COMPTABILITÉ PUBLIQUE



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	8 103 660 \$	3 088 390 \$
Placements à court terme (note 3)	824 198	1 495 830
Débiteurs (notes 4 & 11)	1 743 588	3 438 995
Frais payés d'avances	143 625	102 021
	<u>10 815 071</u>	<u>8 125 236</u>
Placements à long terme (note 3)	1 191 429	1 259 895
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>22 095</u>	<u>33 857</u>
	<u>12 028 595 \$</u>	<u>9 418 988 \$</u>
Passif		
Courte terme		
Créditeurs et charges à payer	575 060 \$	254 601 \$
Sommes à remettre à l'État	82 390	85 111
	<u>657 450</u>	<u>339 712</u>
ENGAGEMENTS (note 6)		
SOLDES DES FONDS		
Fonds grevés d'une affectation interne (note 2)	10 356 556	2 747 687
Fonds non affectés	992 494	6 297 732
Fonds investis en immobilisations corporelles (note 2)	<u>22 095</u>	<u>33 857</u>
	<u>11 371 145</u>	<u>9,079 276</u>
	<u>12 028 595 \$</u>	<u>9 418 988 \$</u>

Pour le conseil d'administration

Directeur 



LES ÉLEVEUVRS DE DINDON DU CANANDA**ÉTAT DES RÉSULTATS**

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	<i>Fonctionnement général</i>	<i>Campagne marketing nationale</i>	<i>2023 Total</i>	<i>2022 Total</i>
Produits				
Redevances des producteurs	3 674 011 \$	- \$	3 674 011 \$	3 364 574 \$
Redevances de commercialisation	-	4 935 988	4 935 988	4 606 945
Revenus de placements	269 921	-	269 921	(53 974)
Financement de projets	9 900	-	9 900	70 419
Financement du développement du marché (note 11)	2 375 402	-	2 375 402	5 000 000
	<u>6 329 234</u>	<u>4 935 988</u>	<u>11 265 222</u>	<u>12 987 964</u>
Charges				
Administration (Annexe 1)				
Frais des administrateurs et du personnel	696 699	-	696 699	444 279
Rémunération des administrateurs et du personnel	1 742 601	-	1 742 601	1 578 401
Autres frais d'administration	790 583	-	790 583	945 685
	<u>3 229 883</u>	<u>-</u>	<u>3 229 883</u>	<u>2 968 365</u>
Commercialisation (Annexe 2)				
Programmes provinciaux de commercialisation	400 000	-	400 000	400 000
Développement des marchés et recherche	321 285	-	321 285	207 386
Relations publiques et communications	174 285	-	174 285	173 510
	<u>895 570</u>	<u>-</u>	<u>895 570</u>	<u>780 896</u>
Autres frais				
Dépenses de la campagne marketing nationale (note 9)	-	4 647 900	4 647 900	4 930 386
Promotions spéciales (note 12)	200 000	-	200 000	-
	<u>200 000</u>	<u>4 647 900</u>	<u>4 847 900</u>	<u>4 930 386</u>
	<u>4 325 453</u>	<u>4 647 900</u>	<u>8 973 353</u>	<u>8 679 647</u>
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	<u>2 003 781 \$</u>	<u>288 088 \$</u>	<u>2 291 869 \$</u>	<u>4 308 317 \$</u>



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	<i>Fonds grevés d'une affectation interne</i>	<i>Fonds non affectés</i>	<i>Fonds investis en immobilisations corporelles</i>	<i>Total 2023</i>	<i>Total 2022</i>
Solde, au début de l'exercice	2 747 687 \$	6 297 732 \$	33 857 \$	9 079 276 \$	4 770 959 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	2 512 235	(208 604)	(11 762)	2 291 869	4 308 317
Affectations	<u>5 096 634</u>	<u>(5 096 634)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>10 356 556 \$</u>	<u>992 494 \$</u>	<u>22 095 \$</u>	<u>11 371 145 \$</u>	<u>9 079 276 \$</u>

Voir les notes complémentaires aux états financiers



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	2 291 869 \$	4 308 317 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement d'immobilisations corporelles	11 762	17 323
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	1 695 407	(2 371 733)
Frais payés d'avance	(41 604)	(57 598)
Créditeurs et charges à payer	320 459	171 771
Sommes à remettre à l'État	(2 721)	(23 508)
	<u>4 275 172</u>	<u>2 044 572</u>
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	-	(2 875)
Vente de placements, nette	740 098	72 511
	<u>740 098</u>	<u>69 636</u>
Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	5 015 270	2 114 208
Encaisse, au début de l'exercice	<u>3 088 390</u>	<u>974 182</u>
Encaisse, à la fin de l'exercice	<u>8 103 660 \$</u>	<u>3 088 390 \$</u>



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Nature et objectifs de l'Office

En 2009, l'Office a changé de dénomination sociale pour l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (« EDC » ou l'« Office »). EDC est un organisme exonéré d'impôt constitué en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles (Canada) pour favoriser l'établissement d'une industrie viable, efficace et concurrentielle pour la production et la commercialisation des dindons au Canada.

En date du 26 mars 2009, l'Office canadien de commercialisation du dindon opère sous le nom de Les Éleveurs de dindon du Canada.

Le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon

L'Office est réputé exercer son emprise sur le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon (« BRRD ») parce qu'il a le droit de nommer les huit producteurs provinciaux siégeant au conseil d'administration. L'Office ne procède pas à la consolidation des états financiers du BRRD. Le BRRD est un organisme sans but lucratif créé pour favoriser la recherche concernant le dindon. À l'heure actuelle, le BRRD détient plusieurs comptes entiers au nom de certains conseils provinciaux au titre de sécurité relativement aux obligations liées aux indemnités forfaitaires en vertu de l'Entente de promotion. La situation financière du BRRD reflète des actifs d'une valeur de 402 470 \$ (2022 - 398 983 \$), des passifs de 401 090 \$ (2022 - 397 995 \$), et des actifs nets de 1 380 \$ (2022 - 988 \$). Les résultats d'exploitation du BRRD consistent en des cotisations des membres s'élevant à 1 600 \$ (2022 - 1 400 \$), des charges totales de 1 208 \$ (2022 - 1 463 \$), et des excédents des cotisations sur les dépenses de 392 \$ (2022 - déficit de 63 \$). Les rentrées de fonds provenant des activités d'exploitation s'élèvent à 392 \$ (2022 - sorties de 63 \$).

2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables adoptées par les associations sont les suivantes:

(a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs comme suit:

Mobilier et équipement	20 % dégressif au taux
Matériel informatique	30 % dégressif au taux
Améliorations locatives	10 ans linéaire sur dix ans

(b) Fonds investis en immobilisations corporelles

Les fonds investis en immobilisations corporelles représentent des fonds fournis pour l'acquisition et le financement des immobilisations corporelles. Les fonds nécessaires au financement des investissements dans les immobilisations sont transférés annuellement à partir du fonds non affecté. L'amortissement des immobilisations corporelles est imputé intégralement à ce compte.



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

2. MODE DE PRÉSENTATION, suite

(c) Fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Le Conseil d'administration a approuvé le fait de réserver une partie de l'actif net de l'Office couvrant une période d'exploitation de six mois afin de faire face aux imprévus. Le Conseil d'administration a proposé que ce montant affecté soit de 2 393 000 \$ (2022 - 2 330 000 \$), augmentant à 2 475 000 \$ en 2024.

Le Conseil d'administration a mis en place en 2016 un fonds spécial de commercialisation pour séparer les fonds découlant d'un arbitrage avec Turkey Farmers of Ontario. Tous les dommages-intérêts futurs seront compris dans ce fonds. Affectés à l'interne, les fonds sont réservés par le Conseil d'administration à des dépenses supplémentaires en commercialisation pour promouvoir la consommation de viande de dindon au Canada. Le solde de ce fonds est 54 234 \$ (2022 - 254 234 \$).

Un fonds de recherche a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour couvrir les besoins en recherche futurs. Le solde de ce fonds s'élève à 366 295 \$ (2022 - 350 773 \$).

Un fonds spécial de marketing a été mis en place en 2019 pour la campagne « Pensez Dindon ». Affectés à l'interne, les fonds sont réservés par le Conseil d'administration à des dépenses en commercialisation pour promouvoir la consommation de viande de dindon au Canada. L'équilibre dans ce fonds est un surplus de 100 768 \$ (2022 - déficit de 187 320 \$).

Un fonds de développement des marchés a été créé au cours de l'année en cours pour le financement de développement des marchés reçu d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) décrit à la note 11. Ces fonds sont affectés à l'interne et mandatés par le conseil d'administration pour être utilisés pour de futures initiatives de développement des marchés. Le solde de ce fonds est un surplus de 7 442 259 \$.

(d) Comptabilisation des produits

L'Office suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions affectées de l'extérieur.

Les redevances des producteurs et de commercialisation sont comptabilisées mensuellement d'après le poids réel de la production de dindon soumis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les revenus de placements renvoient à l'intérêt cumulé sur des placements et ils sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Le financement de projets renvoie au financement obtenu pour des projets particuliers et il est comptabilisé à mesure qu'il est obtenu.



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

2. MODE DE PRÉSENTATION, suite

(e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Au cours des périodes ultérieures, ils sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf dans le cas des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent la possibilité d'une dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont passés en charge lorsqu'ils sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture de l'état de la situation financière et sont majorés à l'instrument financier s'ils sont évalués au coût après amortissement.

(f) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers, et sur les produits et les charges comptabilisés durant les périodes considérées. De par leur nature, ces estimations sont sujettes à une incertitude de mesure. L'incidence des modifications de ces estimations sur les états financiers des périodes futures pourrait être importante. Les comptes spécifiquement touchés par les estimations de ces états financiers sont les débiteurs et les créditeurs et charges à payer.

3. PLACEMENTS

- (a) Les placements à court terme comprennent un montant nul (2022 - 91 052 \$) en encaisse et fonds communs de placement détenus dans des comptes d'épargne-placement RBC et 824 198 \$ (2022 - 1 404 778 \$) en obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à des taux oscillant entre 1,02% et 1,07% (2022 - 0,26% à 4,02%), et qui arrivent à échéance le 1^{er} décembre 2024 (2022 - juin 2023 à décembre 2023).
- (b) Les placements à long terme comprennent 1 191 429 \$ (2022 - 1 259 895 \$) en obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à des taux oscillant entre 1,05% et 4,45% (2022 - 1,02% à 1,07%) et dont les échéances s'étalent de juin 2025 à décembre 2025 (2022 - décembre 2024 à décembre 2025).



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

4. DÉBITEURS

	2023	2022
Redevances des producteurs	386 171 \$	388 163 \$
Redevances de commercialisation	527 284	530 711
Financement du développement du marché (note 11)	816 640	2 500 000
Financement de l'évaluation du cycle de vie	-	19 030
Intérêts courus	13 036	-
Débiteurs divers	457	1 091
	1 743 588 \$	3 438 995 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortisse- ment cumulé	2023 Net	2022 Net
Mobilier et équipement	62 377 \$	49 262 \$	13 115 \$	18 735 \$
Matériel informatique	139 952	131 353	8 599	10 749
Améliorations locatives	176 809	176 428	381	4 373
	379 138 \$	357 043 \$	22 095 \$	33 857 \$

6. ENGAGEMENTS

Les paiements minimums annuels en vertu des contrats de location pour les locaux, le matériel de bureau, les véhicules et le financement pour les quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

2024	467 322 \$
2025	288 838
2026	201 738
2027	193 358
2028	193 358
Subséquent	79 179
	1 423 793 \$

7. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Office dispose d'une facilité de crédit renouvelable au montant de 595 000 \$ dont le remboursement est exigible sur demande et qui porte intérêt au taux préférentiel plus 1 %. Cette facilité de crédit est garantie par tous les biens meubles actuels ou futurs de l'Office. Au 31 décembre 2023, la facilité était inutilisée (2022 - 0 \$).



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

8. GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Office est constitué de ses actifs nets. Le principal objectif de l'Office en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes pour poursuivre l'offre de services à ses membres. Les budgets annuels sont établis et surveillés afin de s'assurer que le capital de l'Office est maintenu à un niveau satisfaisant. L'Office n'est pas assujéti à des restrictions externes sur les besoins en capital. Les fonds affectés de l'Office s'élevant à 10 356 556 \$ (2022 - 2 747 687 \$) sont assujettis à des restrictions internes à l'égard du capital.

9. DÉPENSES DE LA CAMPAGNE DE MARKETING NATIONALE

Les dépenses de la campagne de marketing nationale représentent les dépenses de marketing et les autres dépenses administratives liées à la promotion et à la consommation de viande de dindon au Canada.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les placements, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et les remises gouvernementales. La valeur comptable de ces instruments se rapproche de leur juste valeur en raison de leur liquidité immédiate ou à court terme.

La direction est d'avis que l'Office n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt, de change, de liquidité ou de crédit découlant de ses instruments financiers.

La direction estime que l'exposition aux risques ci-dessus n'a pas changé au cours de la dernière année.

11. FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Le financement pour le développement des marchés reflète les fonds d'atténuation du L'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (« PTPGP ») pour le développement des marchés reçus d'Agriculture Agroalimentaire Canada (« AAC ») pour compenser les dommages causés au secteur canadien de la production de dindon à la suite de l'accord final. Au cours de l'année en cours, l'Agence a reçu 2 375 402 \$ (2022 - 5 000 000 \$) à titre de remboursement des dépenses passées pour développer le marché de la viande de dinde canadienne en vertu des dispositions du Programme de développement du marché de la dinde et du poulet d'AAC; de ce montant, 816 640 \$ (2022 - 2 500 000 \$) sont inclus dans les débiteurs à la fin de l'exercice.

12. PROMOTIONS SPÉCIALES

Les dépenses de promotions spéciales représentent les dépenses de promotion et de commercialisation supplémentaires aux activités normales de promotion et de commercialisation, utilisant des fonds distincts provenant des fonds liquidés dégâts.



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ANNEXE 1 - FRAIS D'ADMINISTRATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Frais des administrateurs et du personnel		
Frais des administrateurs, suppléants et directeurs	361 626 \$	206 032 \$
Frais du personnel	209 794	154 028
Salles de réunion	124 229	83 169
Assurance voyage	1 050	1 050
	<u>696 699</u>	<u>444 279</u>
Rémunération des administrateurs et du personnel		
Salaires du personnel	1 198 888	1 115 736
Jetons de présence	278 917	227 267
Avantages sociaux des employés	264 796	235 398
	<u>1 742 601</u>	<u>1 578 401</u>
Autres frais d'administration		
Projets contractuels et conseils externes	231 080	311 192
Loyer, impôts fonciers et services publics	191 188	186 534
Services de traduction et d'interprétation	174 437	147 765
Services juridiques	48 657	122 483
Locations et fournitures de bureau	39 674	68 348
Soins du troupeau de volailles	38 540	41 414
Audit et comptables	19 850	17 850
Téléphone	15 216	15 046
Assurance	13 485	12 039
Amortissement	11 762	17 323
Frais postaux et service de messagerie	2 320	3 111
Frais divers d'administration	2 254	1 920
Consultations relatives au commerce	2 120	660
	<u>790 583</u>	<u>945 685</u>
	<u>3 229 883 \$</u>	<u>2 968 365 \$</u>



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ANNEXE 2- FRAIS DE COMMERCIALISATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Programmes provinciaux de commercialisation		
Supplément pour les programmes provinciaux de commercialisation pour ÉDC	<u>400 000 \$</u>	<u>400 000 \$</u>
Développement des marchés et recherche		
Recherches sur le dindon	94 632	95 050
Études de consommation	90 000	-
Études de marché	69 987	65 669
Conseil de recherches avicoles du Canada	<u>66 666</u>	<u>46 667</u>
	<u>321 285</u>	<u>207 386</u>
Relations publiques et communications		
Cotisations	97 155	92 215
Marketing et communications	58 701	69 938
Commercialisation nationale et promotions	13 551	5 884
Abonnements	<u>4 878</u>	<u>5 473</u>
	<u>174 285</u>	<u>173 510</u>
	<u>895 570 \$</u>	<u>780 896 \$</u>





LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

50^e Rapport annuel des ÉDC